



FEDERATION  
AUTONOME  
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes  
06270 Villeneuve-Loubet

Tél : 04 93 34 81 09  
Fax: 04 93 29 79 98  
secretariat-autonome@orange.fr

*Affiliée à la FA-FPT*

**Monsieur le Président de la République**

Palais de l'Elysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Villeneuve Loubet, le 31 mai 2016

**Objet : Suicides au sein de nos SDIS, pratiques managériales autoritaristes**  
**Envoyé par fax 01 47 42 24 65 et par courrier**

Monsieur le Président de la République,

Le 17 mai dernier nous avons adressé à votre Ministre de l'Intérieur, Monsieur Bernard CAZENEUVE, un nouveau courrier afin de dénoncer certaines pratiques managériales qui poussent des collègues à choisir la voie du suicide pour tenter de mettre fin à leur détresse.... Le 11 mai dernier, notre collègue David Desmarest, sapeur-pompier professionnel du SDIS 62 tentait de mettre fin à ses jours. Trouvé dans un état grave, il succombait quelques jours plus tard (le 14 mai).

Le 12 mai, c'est au sein du SDIS 67, que les collègues de madame Sandrine Kissel, personnel administratif de l'établissement, parvenaient à déjouer son intention de se donner la mort.

Ces deux exemples font malheureusement partie d'une série macabre dans laquelle certains de nos SDIS se sont engagés depuis quelques années.

Des années que nous dénonçons des pratiques managériales autoritaristes voire despotiques qui poussent les agents à prendre des décisions irréversibles pour tenter de mettre un point final à leur souffrance au travail et à la détresse psychologique dans laquelle leur environnement professionnel les a plongés.

Lors de la dernière séance de la CNSIS, nous avons à nouveau dénoncé la politique managériale au sein du SDIS 87 dont une enquête administrative fait état d'un comportement « déplacé du DDA » et qualifiant de problématique son « mode de management ».

Le document « Bilan et évaluation de la mise en œuvre des recommandations du rapport Pourny », récemment publié, fait le point sur le niveau de réalisation des 220 recommandations présentées il y a 10 ans.

La mise en œuvre de ces recommandations ont permis d'éviter qu'à ce jour des accidents dramatiques (5 SPP de la brigade décédés dans un feu d'appartement ou les 5 SPP du SDIS 26 fauchés par un véhicule lors d'une intervention autoroutière) ne se reproduisent. Ce passage de la culture du risque à la culture de sécurité s'est traduit par une baisse régulière du nombre de sapeurs-pompiers décédés en intervention (hormis en 2005).

Réf. : AG.FA/072-2016

Copie : Monsieur le Premier  
Ministre, M.VALLS

110 sapeurs-pompiers sont décédés entre 2005 et 2014 alors qu'ils étaient 182 sur la précédente décennie. Il peut ainsi être estimé que 72 vies ont été épargnées depuis la publication du « rapport POURNY ».

Lors de notre récente réunion avec l'Inspecteur de l'IDSC, nous avons demandé à ce que les suicides puissent être pris en compte. Un silence gêné a fait suite à cette proposition...

Le Ministre de l'Intérieur n'a toujours pas souhaité prendre le temps de répondre à notre courrier malgré son caractère urgent compte tenu de la détresse humaine qui se joue derrière chacune de ces situations. Il n'a pas voulu donné suite, depuis de nombreux mois à nos sollicitations de rendez-vous. Son calendrier ne lui permettrait pas de nous recevoir en tant que première organisation syndicale des SDIS de France ni de nous recevoir en intersyndicale sur le devenir du service public, malgré une intersyndicale qui représente la majorité des agents. Pourtant la mort de nos collègues ne vaut-elle pas de bousculer un emploi du temps ? Nous avons beaucoup de mal à comprendre une telle négation du dialogue social sur des sujets qui ne reprennent pas une revendication sociale mais des situations de détresse humaine. Certains syndicats qui ne représentent pas la majorité communiquent largement de l'audience accordée par le Ministre de l'Intérieur. La charge du planning du ministre diffère selon l'interlocuteur ! Ce n'est pas acceptable ! Jamais nous n'avions connu un dialogue social aussi irrespectueux de la représentativité des partenaires sociaux et au contenu aussi résiduel. La démocratie n'a pas connu un tel déni depuis des années. Comment peut-on rester à ce point indifférent face à la détresse humaine ?

Il est urgent que nous puissions rétablir le dialogue et que des solutions soient trouvées. Il serait inacceptable que le bilan s'alourdisse encore dans les prochains mois.

Il est grand temps de réintroduire de l'humanité dans les rapports sociaux professionnels au sein de nos établissements publics notamment dans les SDIS dans lesquels des suicides ou des tentatives de suicides ont été enregistrés au cours de ces dix dernières années (SDIS 03, SDIS 06, SDIS 15, SDIS 33, SDIS 45, SDIS 49, SDIS 54, SDIS 60, SDIS 62, SDIS 67...) comme au sein des SDIS qui rencontrent des déficiences managériales avérées (SDIS 15, SDIS 34, SDIS 38, SDIS 76, SDIS 87, etc.)

Dans l'attente, nous vous prions, Monsieur le Président de la République, d'agréer l'expression de notre très haute considération.

**Le Président fédéral, André GORETTI**

